



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Environnement et santé

La consommation et la production de boissons sucrées font des ravages

Montréal, le 22 avril 2016 — À l'occasion de la Journée mondiale de la Terre, Eau secours!, la coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau, dévoile un rapport sur les impacts environnementaux de la production de boissons sucrées au Québec. Les conséquences environnementales de leur production et de leur transport, bien que moins connues que les problèmes de santé engendrés par leur consommation, sont tout aussi dommageables et doivent être considérées.

La Coalition Eau secours!, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), la Fondation Monique-Fitz-Back, les Établissements verts Brundtland, les AmiEs de la Terre de Québec, ENvironnement JEUnesse, le Regroupement des éco-quartiers, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) et les divisions québécoises des Diététistes du Canada et de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC pressent le gouvernement du Québec d'instaurer des mesures visant à diminuer la consommation de boissons sucrées.

« Chaque étape du cycle de vie d'une boisson sucrée a des impacts sur l'environnement, particulièrement lors de la production du contenu et des contenants en aluminium et en plastique », note la présidente de la Coalition Eau Secours!, Martine Chatelain. Le rapport note que 125 litres d'eau sont nécessaires pour produire une bouteille d'un demi-litre de boisson sucrée et son contenu, et 89 litres pour une canette d'aluminium de 355 ml. De plus, la fabrication des contenants génère des résidus hautement toxiques, entraînant des risques de contamination des eaux, des sols et de l'air. Le transport du produit est quant à lui source d'émission de gaz à effet de serre.

« Les ressources naturelles du Québec, en particulier l'or bleu, doivent être protégées plus rigoureusement. Le gouvernement doit assurer la pérennité de cette ressource essentielle et menacée qu'est l'eau », ajoute Mme Chatelain.

Pour le directeur général du Regroupement des conseils régionaux de l'environnement, Philippe Bourke, il faut modifier les habitudes de consommation : « La façon dont les Québécoises et Québécois consomment et jettent est un indicateur éloquent de notre mode de vie non durable. Il est impératif de réaliser un véritable virage dans nos habitudes de consommation en réduisant notre dépendance aux produits non essentiels. »

Selon Nicolas Montpetit, directeur du Regroupement des éco-quartiers, les boissons sucrées posent de réels problèmes de santé publique et environnementaux pour le Québec. « Nous devons inciter les Québécoises et Québécois à choisir des contenants réutilisables et des boissons santé. La situation est préoccupante chez les jeunes, puisque la consommation de boissons sucrées augmente avec l'âge, particulièrement chez les adolescents de 14 à 18 ans. Les garçons en consomment plus d'un demi-litre par jour, et les filles, plus d'un tiers de litre », indique-t-il.

Plusieurs organismes, comme ENvironnement JEUnesse, le Regroupement des éco-quartiers, la Fondation Monique-Fitz-Back et les Établissements verts Brundtland de la Centrale des syndicats du Québec (EVB-CSQ) sensibilisent au quotidien jeunes et moins jeunes à l'égard des choix de consommation écoresponsables. « Les jeunes représentent une cible de choix pour les fabricants de boissons sucrées; la publicité qui leur est adressée nous le rappelle quotidiennement. L'école a un rôle à jouer pour informer les jeunes des impacts de la consommation de ces boissons sur leur santé, mais également des conséquences de leur production sur l'environnement », souligne Mario Beauchemin, 3^e vice-président de la CSQ et responsable du mouvement des EVB-CSQ.

« En réduisant à la source notre quantité de boissons commerciales à usage unique, on diminue l'ensemble de leurs conséquences environnementales », indique Jérôme Normand, directeur général d'ENvironnement JEUnesse. Troquer les boissons dans des contenants individuels par l'eau du robinet et les gourdes réutilisables fait partie des solutions écologiques, renchérit Martine Chatelain. « C'est d'autant plus important, considérant que certaines boissons sucrées ne sont pas consignées et que 42 % des bouteilles de boissons gazeuses qui le sont finissent leur vie dans la nature ou dans les sites d'enfouissement, où elles se dégraderont après 400 ans », souligne-t-elle.

Des effets néfastes sur la santé largement documentés

En plus des impacts néfastes sur l'environnement, la consommation de boissons sucrées a des répercussions sur la santé. La consommation régulière de ces produits est associée à l'obésité, au diabète de type 2, aux maladies cardiovasculaires et à la carie dentaire.

Les boissons sucrées constituent l'une des principales sources de sucre ajouté dans l'alimentation. La consommation régulière de ces produits est la seule pratique alimentaire constamment associée au surpoids chez les enfants. Toutes les 20 minutes, un Canadien apprend qu'il a développé un diabète de type 2, dont l'obésité est un facteur de risque. « Il y a lieu de s'inquiéter, considérant que 57 % des adultes québécois sont atteints de surpoids et que cette problématique coûte annuellement 3 milliards de dollars à la province », indique Clara Couturier, porte-parole de la Coalition Poids.

Le gouvernement a reconnu l'ampleur de la problématique de la surconsommation de boissons sucrées dans la Politique québécoise de la jeunesse. « La reconnaissance est un premier pas, mais un gouvernement avant-gardiste en santé proposerait rapidement des solutions. Il y a plusieurs moyens de réduire la consommation de boissons sucrées au Québec », ajoute Mme Couturier. La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, Les diététistes du Canada et la Coalition Poids réclament une taxe sur les boissons sucrées, dont les revenus seraient réinvestis en prévention. « Au Mexique, une telle mesure a démontré son efficacité. En un an, les habitudes de consommation ont été influencées par la taxe. Il y a eu une diminution des achats de boissons sucrées de 6 %, allant même jusqu'à 12 % en un mois », explique Clara Couturier. Une mise en garde à l'avant des contenants informerait également les consommateurs sur les risques associés à la consommation de ces produits.

Améliorer les saines habitudes de vie de la population, notamment en favorisant une saine alimentation, ne devrait pas uniquement être un objectif du ministère de la Santé. Le gouvernement a le devoir de multiplier les actions pour réduire la consommation de boissons sucrées au Québec, au profit de la santé, de l'environnement, des ressources naturelles et de l'économie.

[Cliquez ici](#) pour consulter le rapport de la Coalition Eau secours !

Pour toute demande médiatique, contactez :

Martine Chatelain, présidente
Eau Secours! Coalition québécoise pour une
gestion responsable de l'eau
Téléphone : 514-769-5529
Cellulaire : 514-771-5529
chatelain.m@hotmail.com

Geneviève Daoust, agente d'information
Coalition québécoise sur la problématique du
poids
Téléphone : 514 598-8058 poste 246
Cellulaire : 514 433-0663
gdaoust@cqpp.qc.ca

Philippe Bourke, directeur général
Regroupement national des conseils régionaux de
l'environnement du Québec
Téléphone : 514 861-7022 poste 23
Cellulaire : 514-791-7022
philippe.bourke@rncreq.org

Nicolas Montpetit, directeur
Regroupement des éco-quartiers
Téléphone : 514 507-5401
regroupementeq@gmail.com

Benoît Mercille, directeur général
Fondation Monique-Fitz-Back
Téléphone: 418 523-8585
bmercille@fondationmf.ca

Mario Beauchemin, troisième vice-président
Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
Téléphone: 514 356-8888 poste 2017
beauchemin.mario@lacsq.org

Jérôme Normand, directeur général
ENvironnement JEUnesse
Téléphone : 514 252-3016
Cellulaire : 514 577-3016
jnormand@enjeu.qc.ca

Caroline Dubeau, directrice régionale - Québec
Les diététistes du Canada
Téléphone : 514 321-6520
Cellulaire : 514 775-6520
caroline.dubeau@dietitians.ca

Maryse Bégin, gestionnaire, communications,
Québec
Fondation des maladies du cœur et de l'AVC
Téléphone : 514.871.8038 poste 232
maryse.begin@fmcoeur.qc.ca

Jean Cloutier, président
AmiEs de la Terre de Québec
Téléphone : 418-524-2744
info@atquebec.org